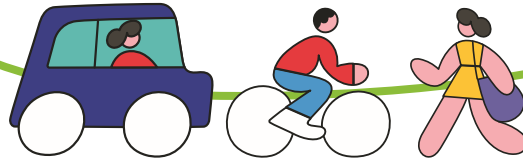




LES RUES DE FLANDRE, DE LA CLÉ ET D'OPHEM DEVIENNENT UNE ZONE D'ACCÈS LIMITÉ

ADAPTATION DE LA CIRCULATION DANS LE QUARTIER

ERRATUM



GOOD MOVE PENTAGONE

Le 16 août 2022, un nouveau schéma de circulation sera instauré dans le Pentagone, le centre-ville de Bruxelles. Ce nouveau schéma de circulation est la mise en œuvre locale de Good Move, le plan de mobilité de la Région de Bruxelles-Capitale.

La Ville de Bruxelles veut rendre votre quartier plus accessible, agréable et sûr pour tous les modes de déplacement

(à pied, vélo, transports en commun ou en voiture). Grâce à un certain nombre d'interventions spécifiques, la Ville de Bruxelles veille à ce que votre voiture ou camionnette arrive plus facilement à destination. Grâce à ce nouveau schéma de circulation et au nouveau règlement stationnement, les visiteurs du Pentagone sont guidés vers le parking le plus proche par des boucles de destination.

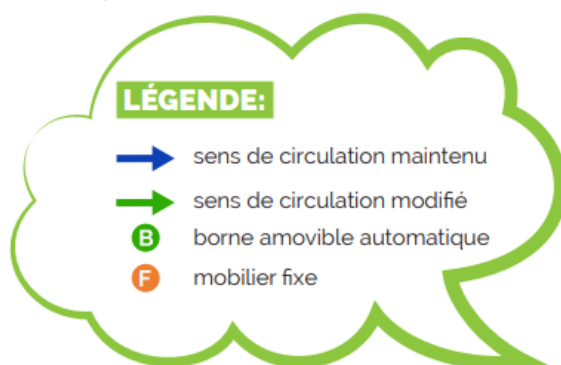
Des analyses approfondies qui ont été menées, il ressort qu'un tiers de la circulation automobile dans le Pentagone est constituée de trafic de transit qui n'y a pas sa destination. Ceci crée de la pollution de l'air, des nuisances sonores, de l'insécurité routière et des embouteillages. En limitant le trafic de transit, entre autres par des zones d'accès limité et des adaptations des sens de circulation ou encore des sens uniques, la Ville rend les rues plus agréables et plus sûres pour les visiteurs, usagers, écoliers et riverains.

ADAPTATION DE LA CIRCULATION DANS LE QUARTIER AUX ABORDS DES ÉCOLES

Chaque jour d'école, de nombreux enfants se rendent avec leurs parents dans les deux écoles et la crèche situées rues de Flandre et de la Clé. Dans le cadre du nouveau schéma de circulation Good Move Pentagone, la Ville veut rendre le quartier plus sûr et plus sain pour ses nombreux écoliers et enfants, ainsi que pour ses riverains et ses visiteurs. En outre, elle veut encourager les parents et les écoliers qui le peuvent à venir à l'école de manière active.

CONCRÈTEMENT :

- Les rues de Flandre (entre Marché aux Porcs et petite ceinture), de la Clé et d'Ophem (entre Flandre et Locquenghien) deviennent une zone d'accès limité gérée au moyen d'une borne amovible automatique. L'emplacement initialement envisagé pour la borne amovible à l'entrée de la rue de Flandre n'étant pas possible pour des raisons techniques (impétrants dans le sous-sol), il a été décidé de déplacer la **borne amovible** à l'entrée de la rue de la Clé et de prévoir un **obstacle fixe** à l'entrée de la rue de Flandre côté Marché aux Porcs. Par conséquent, le sens de la rue de la Clé sera inversé, ainsi que celui de la rue de Flandre entre la rue de la Clé et la rue d'Ophem.
- La rue d'Ophem (entre Flandre et Locquenghien) est inversée de sens.
- La rue de Flandre entre Clé et la petite ceinture est inversée de sens et les bacs à fleurs qui ont été placés à hauteur de la Porte de Flandre seront retirés une fois que la borne automatique est mise en place.



QU'EST-CE QU'UNE ZONE D'ACCES LIMITE ?

Les rues de Flandre (entre Marché aux Porcs et petite ceinture), de la Clé et d'Ophem (entre Flandre et Locquenghien) deviennent une zone d'accès limité.

CELA SIGNIFIE QUE :

- les piétons, cyclistes, usagers en trottinette et taxis y ont accès, ainsi que les services de secours et d'entretien ;
- les riverains, les commerçants, les utilisateurs de garages, les services médicaux et véhicules de chargement-déchargement peuvent y accéder sans restriction au moyen d'une autorisation ;
- le stationnement est maintenu.

Pour obtenir une autorisation, veuillez contacter la Cellule Circulation :
Centre administratif (1er étage) - Boulevard Anspach, 6 - 1000 Bruxelles
Du lundi au mercredi de 8h30 à 15h30, jeudi de 8h30 à 18h30, vendredi de 8h30 à 12h30.
Mail : zoneacceslimite@brucity.be

BORNE AUTOMATIQUE

L'accès de cette zone d'accès limité sera géré par une borne rétractable automatique placée à l'entrée de la rue de la Clé (côté Dansaert). Les travaux de placement de cette borne auront lieu à partir du mois de septembre 2022 et dureront deux semaines. Durant ces deux semaines de travaux, la rue sera temporairement coupée à cet endroit.

PLANNING

- **16 août 2022** : nouveau schéma de circulation dans le Pentagone, sauf pour les rues de la Clé, rue de Flandre et rue d'Ophem. L'obstacle fixe dans la rue de Flandre, du côté de la porte de Nieuwport, restera sur place.
- **Septembre 2022** : changement de circulation, lancement de la zone d'accès limité par l'installation de la borne rétractable et l'obstacle fixe (durée des travaux : 2 semaines).



PLUS D'INFORMATIONS

Pour de plus amples informations sur le nouveau schéma de circulation, vous trouverez sur le site www.bruxelles.be/goodmove :

- des réponses aux questions fréquemment posées ;
- une carte interactive avec tous les changements prévus ;
- un planificateur d'itinéraire qui vous permet de visualiser votre trajet tant à pied, à vélo qu'en voiture.

Le call center est également joignable pour toutes vos questions au numéro **0800 35 230**.